

crocyables enjambées les marches inégales du cône. Il faisait parfois des pas de trois à quatre pieds de hauteur avec l'agilité d'un chamois. Grand et élancé, il était superbe à voir avec son visage basané et son costume blanc à larges plis flottants. Rendu au sommet de la pyramide, à 500 pieds de la terre il se tint un instant debout et nous salua de la main, puis se mit à descendre ou plutôt à dégringoler avec une vitesse vertigineuse. Huit minutes juste après nous avoir quittés, il nous tendit la main, les yeux illuminés, le sourire aux lèvres, sans apparence de fatigue.

Nous sommes entrés en ville vers midi, après avoir jeté un coup d'œil sur le sphynx, les ruines de son temple en partie ensevelies sous le sol, et visité le musée d'antiquités égyptiennes. Au revoir en Terre Sainte.

L'abbé H. R. CASGRAIN.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR D'APPEL

26 mars 1891.

JUGÉ:—L'avis nécessaire pour mettre fin à un bail écrit continué par tacite reconduction, doit être donné par écrit.

COUR D'APPEL

23 mai 1891.

Une maison avait été louée dans le but d'y donner des concerts, des conférences, d'y tenir des bazars, etc., etc., d'y convoquer des assemblées autorisées par la loi. Le locataire céda son bail à certaines personnes qui firent usage de la dite maison pour y tenir les assemblées religieuses de l'Armée du Salut, organisation considérée comme nuisible par un grand nombre d'habitants de la localité. Les vitres de la maison ayant été cassées et d'autres dommages causés à la propriété, les compagnies d'assurance refusèrent de payer, alléguant que, par cette sous location, les risques étaient devenus plus considérables.

JUGÉ:—Qu'il y avait eu un changement de destination suffisant pour autoriser le propriétaire à obtenir la résiliation du bail.

A travers le monde des nouvelles

QUÉBEC.—Les Quarante Heures auront lieu à l'Ancienne-Lorette le 28; à N.-D. de la Garde, le 30; à Sainte-Foye, le 1er avril.—La législature de Québec est convoquée pour la fin d'avril.—Les évêques de Nicolet et de Sherbrooke, ainsi que le vice recteur de l'Université Laval de Montréal, sont attendus prochainement.—Sous le